



Quimper, le 14 juin 2019

Casse de l'Action Sociale au Conseil Départemental du Finistère

Revue des Organisations et des Processus (R.O.P.) des Territoires d'Action Sociale

➤ **Nous, les professionnels de l'action sociale nous sommes tous concernés !**

Infirmières, Puéricultrices, Responsables d'équipe, Cadres Enfance, Référents A.S.E., Conseillers Enfance, Assistantes sociales de secteur, Educateurs prévention, Conseillers Insertion et Logement, Psychologues, Administratifs, Instructeurs et administratifs des CLLE, Instructeurs et administratifs APA, Administratifs des équipes, Conseillers en Education Sociale et Familiale, Puéricultrices, Sages-femmes et Médecins de PMI, Conseillères en Economie Sociale et Familiales...

La R.O.P. est **une refonte complète et destructrice de notre travail quotidien auprès des usagers**. Le département a choisi de nous spécialiser. Comme à l'usine ou à l'hôpital la même mission faite de façon répétitive est plus rentable, la rationalisation du travail social de manière « industrielle » passerait d'une prise en charge globale des personnes accompagnées, à « un travail à l'acte » sur contrat ou sur dossier. **Résultat: déshumanisation et perte de sens du travail !**

La charge de travail : dossiers à traiter, entretiens à assurer, suivi et accompagnement des familles, des enfants, des personnes âgées, des bénéficiaires du RSA, etc. ne va pas en diminuant, bien au contraire ! Quand nous interpellons la Direction concernant l'aspect humain et relationnel de notre travail, et le manque d'effectifs, on nous répond : chiffres, contraintes budgétaires... **Un dialogue de sourd !**

Dans ces conditions, nous refusons que la Revue des Organisations et des Processus soit mise en application car la qualité du service public rendu aux Finistériens et l'égalité de traitement sur le département sont remis en cause par nos élus politiques départementaux.

Nous revendiquons :

- L'arrêt de la spécialisation des missions et le maintien des équipes pluri disciplinaires de l'action médico-sociale.
- Que l'expérience des professionnels de terrain soit bien prise en compte
- Le maintien de l'ouverture des C.D.A.S de proximité pour un maillage territorial accessible à tous.
- Des effectifs suffisants et les remplacements des absences, pour assurer la continuité du service public de qualité.

**Le jeudi 20 juin grève et mobilisation à 9 heures
A la Maison Du Département
Soyons tous mobilisés, l'union fait la force !**